

La circulation des métiers à Charleville, Famille et travail, XVIIIe-XIXe siècles

Cécile Alexandre, François-Joseph Ruggiu

► **To cite this version:**

Cécile Alexandre, François-Joseph Ruggiu. La circulation des métiers à Charleville, Famille et travail, XVIIIe-XIXe siècles. *Revista de Historia Moderna. Anales de la Universidad de Alicante*, 2016. hal-02046985

HAL Id: hal-02046985

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02046985>

Submitted on 23 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La circulation des métiers à Charleville
Famille et travail, XVIIIe siècle-XIXe siècle¹
Cécile Alexandre et François-Joseph Ruggiu²
(Centre Roland Mousnier, Université Paris-Sorbonne, CNRS)**

Résumé

L'étude des recensements de la population réalisés pour la ville française de Charleville, dont la population fait en ce moment l'objet d'une grande enquête historique, nous permet de rouvrir le dossier, actuellement un peu délaissé par l'historiographie, de la transmission intergénérationnelle des métiers à la fin de l'Ancien Régime et au XIXe siècle. En étudiant en 1859 un échantillon de ménages, comprenant tous ceux dont le chef, ou un des membres, porte un nom commençant par la lettre B, nous avons pu mettre en évidence une différence entre deux populations : la première est composée des chefs de famille B qui avaient au moins un enfant qui vivait, cette année-là, dans leur foyer et pour lesquels une profession était indiquée ; la seconde population est formée de l'ensemble des chefs de ménage de la ville dont le nom commence par la lettre B. Une analyse complémentaire a été faite pour un ensemble de ménages B qui ont vécu dans la ville au XVIIIe siècle. L'article montre que la reproduction professionnelle est plus forte dans le premier groupe, qui comprend une proportion importante de jeunes gens de plus de vingt ans. Surtout, la tendance à transmettre le métier à des enfants demeurés au foyer concerne une gamme étendue de professions et non un nombre limité de métiers ou une branche spécifique d'activité. L'article s'achève sur une réflexion, à approfondir, sur les logiques qui ont pu amener à cette configuration sociale originale.

Summary

The study of the population censuses made in the French town of Charleville, whose population is currently the subject of a wide historical inquiry, allows to reopen the issue, now somewhat neglected by historiography, of the intergenerational transmission of professions during the 18th and 19th centuries. By studying in 1859 a sample of households, including all those whose head, or any member, has a name beginning with the letter B, we have been able to demonstrate a clear difference between two populations: the first consists of the heads of households with at least a child living in the household and for which a profession was indicated; the second population is composed of all heads of household in the city, whose name begins with the letter B. An additional analysis was made for a group of households "B" for the eighteenth century. The article shows that the professional reproduction is stronger in the first group, which includes a large proportion of young people, whose age is more than twenty years. The tendency to pass the paternal profession to the children who remained in the households characterizes a wide range of professions and not a limited number of them, or a specific industry. The article concludes with a reflection, to be continued, on the different logics that could lead to this original social configuration.

Mots clefs

Histoire sociale ; recensements ; Charleville-Mézières ; transmission professionnelle ; approches intergénérationnelles.

Social history ; censuses ; Charleville-Mézières ; occupational transmission ; intergenerational approaches.

Pour un retour à l'étude des transmissions professionnelles

¹ Cet article s'inscrit dans le cadre du projet HAR2013-48901-C6-6-R du Ministerio de Economía y Competitividad del Gobierno de España, dirigé par le professeur Francisco García González (Universidad de Castilla-La Mancha).

² Nous remercions très vivement Fabrice Boudjaaba et Vincent Gourdon (CNRS) de la relecture critique qu'ils ont eu l'amabilité de faire de cet article.

L'étude des mobilités professionnelles est un classique de la sociologie depuis la fin du XIXe siècle qui a cependant mis du temps à s'imposer en France³. Les procédures quantitatives en ont été rapidement établies, en particulier, la construction de tableaux de mobilité à double entrée qui permettent de comparer la catégorie socioprofessionnelle à laquelle appartient un père à celle à laquelle appartient son fils. Elle ouvre sur l'étude de ce qu'on appelle la mobilité intergénérationnelle. Les sociologues ont également travaillé sur la dimension intra-générationnelle de la mobilité sociale qui concerne les individus qui changent de statut social ou de profession au cours de leur vie.

Ces mesures ont ensuite été couramment utilisées pour observer les dynamiques qui animaient les sociétés préindustrielles du passé. Alors que les historiens anglo-saxons ont été précoces à s'y intéresser⁴, en particulier autour de D. V. Glass et de l'école de la *London School of Economics*⁵, les historiens français s'en sont plus tardivement emparés, peut-être parce qu'ils étaient plus focalisés sur les catégories sociales étudiées dans leurs rapports les unes avec les autres, que sur leur composition et sur leur évolution. Dans les années 1980 cette dimension s'est vraiment développée, à travers, entre autres, les travaux de William Sewell, à propos de Marseille au XIXe siècle, de Jean-Luc Pinol, à propos de Lyon au tournant des XIXe et XXe siècles. Abordant la question de la mobilité professionnelle d'une population inscrite dans un espace donné⁶, ils ont montré l'intérêt de la comparaison des métiers des parents et de leurs enfants pour comprendre les évolutions de la structure socioéconomique de cet espace, pour apprécier la fluidité de la société - c'est-à-dire l'évolution de l'ouverture et de la fermeture des différentes catégories socioprofessionnelles qui la composent, et donc les phénomènes de reproduction sociale qui y sont liés.

³ CUIIN, Charles-Henry: « La sociologie et la mobilité sociale : les énigmes du cas français », *Revue française de sociologie*, XXXVI, 1995, p. 33-60. Voir également Sur ce dernier point, voir encore LA GORCE, Gille de: « L'individu et la sociologie : soixante ans d'étude de la mobilité sociale », *Revue de Synthèse*, IVe série, 2 (1991), p. 237-264 qui retrace la manière dont P. Sorokin a défini au début du 20e siècle « l'espace social de manière relationnelle... ».

⁴ Pour une analyse de la mobilité sociale dans l'Angleterre du XIXe siècle fondée sur l'adaptation pure et simple des méthodes de la sociologie, voir MILES, Andrew, *Social Mobility in Nineteenth and Early Twentieth-Century England*, Londres, Macmillan, 1999. Se situant explicitement dans la lignée de Pitirim Sorokin et de John Goldthorpe, il prend les registres de mariage comme la principale source de son étude (p. 14-18) et travaille à partir de cinq classes préalablement définies : *professional/higher middle class* ; *intermediate/lower middle class* ; *skilled working class* ; *semi-skilled working class* ; *unskilled working class*.

⁵ GLASS, David V.: « Socio-Economic Status and Occupations in the City of London at the End of the Seventeenth Century » dans HOLLAENDER, Albert E. J. et KELLAWAY, William (éd.): *Studies in London History presented to Philip Edmund Jones*, Londres, 1969, p. 373-392. On notera, en particulier, le livre de CROSSICK, Geoffrey: *Artisan Elite in Victorian London. Kentish London, 1840-1880*, Londres, Croom Helm, 1978, p. 114-118. Pour le XVIIIe siècle, voir, par exemple, COOPER, Sheila: « Intergenerational social mobility in late-seventeenth- and early-eighteenth-century England », *Continuity and Change*, 7 (3) (1992), p. 283-301.

⁶ SEWELL, William: *Structure and mobility. The men and women of Marseille, 1820-1870*, Cambridge University Press, Cambridge, 1985 ; PINOL, Jean-Luc: *Les mobilités de la grande ville. Lyon, fin XIXe-XXe*, Paris, PFNSP, 1991, en particulier p. 294-322 ; ou encore, plus ancien, LE YAOUANQ, Jean: « La mobilité sociale dans le milieu boutiquier parisien au XIXe siècle. Un exemple de traitement d'un échantillon généalogique », *Le Mouvement Social*, 108 (1979), p. 90-112, qui est inspiré du mouvement lancé par DAUMARD, Adeline: « Une référence pour l'étude des sociétés urbaines en France aux XVIIIe et XIXe siècles. Projet de code socioprofessionnel », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, X (1963), p. 185-210.

Alors que la question de la mobilité géographique continuait à attirer les chercheurs⁷, et suscitait même des controverses scientifiques⁸, l'étude de la mobilité professionnelle est passée au second plan dans les années 1990 et 2000 pour plusieurs raisons. Il a, d'abord, été montré qu'il y avait un biais originel dans la méthodologie suivie par la plupart des chercheurs et qui passait par la comparaison du métier des pères et des fils tels qu'ils apparaissent dans les actes de mariage de ces derniers. Outre qu'elle resserrait le regard sur les hommes de la famille, l'observation mettait en présence des individus à des stades très différents de leur vie professionnelle, puisque le père se situait généralement à l'apogée de sa carrière alors que le fils était à l'aube de cette dernière. Les études de ce type nécessitent, ensuite, la formation de vastes échantillons, qui est très consommatrice de temps, et dont la grande taille initiale n'empêche pas toujours que, pour une analyse ponctuelle, le corpus ne se trouve très restreint. Cela explique d'ailleurs aussi que les travaux dans ce domaine concernent le plus souvent le XIXe siècle sur lequel les sources sont plus abondantes et plus normées. Enfin, la comparaison statistique des métiers des pères et des fils impliquait l'agrégation des mentions professionnelles au sein de grandes catégories socioprofessionnelles. Sur ce point, le processus même d'agrégation des données brutes dans les tableaux statistiques pose un certain nombre de difficultés techniques, complexes à résoudre, en particulier, l'écrasement des « petites » professions, représentées par une dizaine ou plusieurs dizaines de cas, par les grandes, qui concernent un ou plusieurs milliers de cas⁹. Et la stratification socioprofessionnelle, qui est un préalable à ce type d'étude, n'est jamais un donné mais est une construction qui commande partiellement, voire totalement si l'historien n'y prend pas garde, la vision

⁷ Voir, entre autres études urbaines sur le XIXe siècle, FARCY, Jean-Claude, et FAURE, Alain: *La mobilité d'une génération de Français. Recherches sur les migrations et les déménagements vers et dans Paris à la fin du XIXe siècle*, Paris, Institut National d'Etudes Démographiques, 2003, qui s'appuie sur les registres matricules du recrutement militaire ; HATT-DIENER, Marie-Noël: *Strasbourg et Strasbourgeois à la croisée des chemins. Mobilités urbaines 1810-1840*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2004, qui part des registres de populations tenus par les autorités de la ville de 1796 à 1870 ; ou encore les travaux de LÉVY-VROELANT, Claire: « Histoires d'immeubles et d'habitants : Versailles (1831-1954) », dans Fourcaut, Annie, *La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question. France XVIIIe-XXe siècles*, Paris, Creaphis, 1996, p. 363-375, et « Contribution à l'étude de la mobilité résidentielle : l'exemple de Versailles au 19^{ème} siècle », dans LELIÈVRE, Eva, et LÉVY-VROELANT, Claire (éd.), *La ville en mouvement. Habitat et habitants*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 31-40, entre autres. La mobilité intra-urbaine a plus particulièrement intéressé les participants du numéro spécial: « Faire son chemin dans la ville. La mobilité intra-urbaine » *Annales de Démographie Historique*, 1 (1999), ainsi que, récemment, DANET, Vincent, *Le Second peuple de Nantes au XVIIIe siècle. Environnements du Quotidien et Interactions Sociales*, doctorat nouveau régime, Université de Nantes, 2011, p. 137-238.

⁸ CROIX, Alain, « 'L'ouverture des villages sur l'extérieur fut un fait éclatant dans l'ancienne France'. Position de thèse », *Histoire et Sociétés Rurales*, 11 (1999), p. 109-146 ; POUSSOU, Jean-Pierre, « L'enracinement est le caractère dominant de la société rurale française d'autrefois », *Histoire, économie et société*, 21-1 (2002), p. 97-108 ; DUPÂQUIER Jacques, « Sédentarité et mobilité dans l'ancienne société rurale. Enracinement et ouverture : faut-il vraiment choisir ? », *Histoire & Sociétés Rurales*, 18/2 (2002), p. 121-135.

⁹ Voir GRIBAUDI, Maurizio, et BLUM, Alain: « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social », *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, 6 (1990), p. 1365-1402 ; GUERREAU, Alain: « A propos d'une liste de fréquences des dénominations professionnelles dans la France du XIXe siècle », *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, 4 (1993), p. 979-986, et BLUM, Alain et GRIBAUDI, Maurizio: « Les déclarations professionnelles. Pratiques, inscriptions, sources », *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, 4 (1993), p. 987-995.

de la société qu'il est censé analyser¹⁰. Les études les plus récentes sur les structures socioprofessionnelles des villes s'intéressent d'ailleurs au complexe travail discursif à l'œuvre dans la catégorisation des noms de métiers par les acteurs sociaux¹¹.

Ces différentes raisons expliquent que les études statistiques sur la mobilité professionnelle intergénérationnelle aient progressivement changé d'orientation¹². La grande enquête « Tra », dite aussi des « trois mille familles », a ainsi ouvert de horizons nouveaux à la recherche dans ce domaine en abandonnant le cadre d'une communauté urbaine précise¹³. Reposant sur la reconstitution et le suivi longitudinal, à travers la France, d'une série de lignées du début du XIXe siècle au milieu du XXe siècle, elle mettait donc l'accent sur le rôle pris dans les transmissions professionnelles d'une part, par la famille prise au sens large, et, d'autre part, par les migrations¹⁴. Parallèlement, l'approche de la mobilité professionnelle grâce à l'étude des communautés professionnelles d'un espace particulier, le plus souvent urbain, a cherché à se renouveler en la resituant, à son tour, au sein d'une dynamique familiale, et non plus individuelle, ce qu'impliquait le fait de comparer, dans un acte de mariage, le métier du père avec celui du fils qui se mariait. Ce dernier pouvait être enfant ou fils unique, mais il pouvait aussi avoir des frères. Les chercheurs ont, par exemple, essayé de voir si le métier était transféré à un seul des fils ou à la fratrie lorsqu'elle existait, soit en étudiant les métiers

¹⁰ Pour une réflexion théorique sur la construction des grilles socioprofessionnelles pour l'époque moderne, voir BARDET, Jean-Pierre: *Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Sedes, 1983, p. 226-227, ou PERROT, Jean-Claude: *Genèse d'une ville moderne. Caen au XVIIIe siècle*, Paris, La Haye, Mouton, 1975, I, p. 248-249, pour une grille orientée sur l'étude économique de la population active. Les biais liés à ces constructions ont été parfaitement identifiés, par exemple par PINOL, Jean-Luc: *op. cit.*, p. 17, ou DUPÂQUIER, Jacques et PÉLISSIER, Jean-Pierre: *op. cit.*, p. 132-134. Elles ont été synthétisées par BÉAUR, Gérard: « Les catégories sociales à la campagne : repenser un instrument d'analyse », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 106/1 (1999), p. 159-176.

¹¹ Voir, en particulier, l'ouvrage collectif publié par JUDE DE LA RIVIERE, Claire, et HANNE, Georges (dir.): *Noms de métiers et catégories professionnelles: acteurs, pratiques, discours (XVe siècle à nos jours)*, Toulouse, Framespa, Méridiennes, 2010 ainsi que, dans une perspective d'histoire du genre, HANNE Georges: « L'enregistrement des occupations à l'épreuve du genre : Toulouse, vers 1770-1821 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 54/1 (2007), p. 69-97.

¹² Elles sont, par ailleurs, demeurées une partie intégrante et classique des travaux sur un groupe professionnel spécifique, voir, entre autres travaux récents, LE BIHAN, Jean: *Au service de l'État : les fonctionnaires intermédiaires au XIXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 99-113.

¹³ Sur l'enquête « Tra », voir DUPÂQUIER, Jacques et KESSLER, Denis (dir.): *La société française au XIXe siècle. Tradition, transition, transformations*, Paris, Fayard, 1992 ; « 3000 familles vingt ans après », *Annales de démographie historique*, 1 (2004) ; ainsi que BOURDIEU, Jérôme, KESZTENBAUM, Lionel, et POSTEL-VINAY, Gilles: *L'enquête TRA, histoire d'un outil, outil pour l'histoire*, tome I, 1793-1902, Paris, Ined éditions, 2013.

¹⁴ Sur l'utilisation de l'enquête dans la perspective évoquée ici, voir ROSENTAL, Paul-André: *Les sentiers invisibles : espace, familles et migrations dans la France du 19e siècle*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1999, p. 121-163. L'enquête « Tra » comporte un important volet sur la transmission du patrimoine d'une génération à l'autre ; voir, sur ce thème, en particulier ROSENTAL, Paul-André, POSTEL-VINAY, Gilles, SUWA-EISENMANN, Akiko et BOURDIEU, Jérôme: « Migrations et transmissions inter-générationnelles dans la France du XIXe et du début du XXe siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55/4 (2000), p. 749-789 ; BOURDIEU, Jérôme, POSTEL-VINAY, Gilles et SUWA-EISENMANN, Akiko: « Défense et illustration de l'enquête des 3 000 Familles. L'exemple de son volet patrimonial », *Annales de démographie historique*, 1 (2004), p. 19-52 et ARRONDEL, Luc et GRANGE, Cyril: « Successions et héritiers dans la société rurale du XIXe siècle : l'exemple des familles « TRA » de Loire-Inférieure », *Annales de démographie historique*, 1 (2004), p. 53-77.

des frères lorsqu'ils étaient témoins au contrat de mariage¹⁵, soit en construisant des échantillons suffisamment vastes pour disposer des actes de mariage de plusieurs frères et sœurs¹⁶. Luciano Allegra, dans son étude sur la transmission intergénérationnelle des métiers à Turin à l'époque napoléonienne, a ainsi réussi à étendre la réflexion aux professions des filles, souvent négligées en raison du sous-enregistrement du travail féminin¹⁷.

Un cas d'étude : Charleville aux 18^e et 19^e siècles

Dans cette contribution, nous souhaitons poursuivre ces tentatives de construction de généalogies pour cartographier les processus de transmission des métiers d'une communauté donnée à une période donnée qui intensifie l'articulation entre les structures socioprofessionnelles, les dynamiques des familles¹⁸, et, également, les processus migratoires¹⁹. Nous utiliserons les informations issues de l'enquête d'histoire des populations actuellement menée au sein du Centre Roland Mousnier et qui s'appuie, principalement, sur les recensements nominatifs annuels des habitants de la ville de Charleville²⁰, que les autorités de la ville ont fait réaliser de la fin du XVII^e au début du XX^e siècle²¹. Ville neuve, fondée au début du XVII^e siècle par Charles de Gonzague, duc de Nevers puis prince de Mantoue, dans une principauté aux confins du royaume de France et des Pays-Bas Espagnols, Charleville est longtemps resté une petite ville à l'échelle du royaume avec environ 4000 habitants au début du XVIII^e siècle. Elle en compte aux alentours de 8000 à la veille de la Révolution occupés à des activités commerciales ou à la production de clous, et surtout d'armes légères dans le cadre de la manufacture contrôlée par la monarchie. La Révolution et l'Empire ont marqué un palier pour le développement de la ville, qui s'est prolongé dans les premières décennies du XIX^e siècle. Charleville compte un peu plus de 9000 habitants à la fin des années 1850,

¹⁵ RUGGIU, François-Joseph: « Tel père, quel fils ? La reproduction professionnelle dans la marchandise et l'artisanat parisiens au cours des années 1650 et 1660 », *Histoire, Economie et Société*, 4 (1998), p. 561-582.

¹⁶ ALLEGRA, Luciano: « Un modèle de mobilité sociale préindustrielle, Turin à l'époque napoléonienne », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2 (2005), p. 443-474.

¹⁷ Dans un autre contexte, VIKSTRÖM, Lotta et ERICSSON, Tom, « Like father, like daughter ? Intergenerational social mobility among business- and craftswomen in Sundsvall, Sweden, 1860-1893 », *Continuity and Change*, 27 (2012), p. 409-431.

¹⁸ Sur la nécessité de placer l'action de la famille au cœur des dynamiques sociales de l'époque préindustrielle et industrielle, voir HAREVEN, Tamara K.: « The History of the family and the complexity of social change », *The American Historical Review*, 96/1 (1991), p. 95-124.

¹⁹ Voir, à ce sujet, la récente synthèse de BRUNET, Guy, et VÉZINA, Hélène: « Les approches intergénérationnelles en démographie historique », *Annales de Démographie Historique*, 1 (2015), p. 77-112.

²⁰ Aujourd'hui Charleville-Mézières, département des Ardennes.

²¹ Cette source, et l'enquête qui l'analyse, a été présentée par BOUDJAABA, Fabrice, GOURDON, Vincent et RATHIER, Carole, « Charleville Census Reports : an exceptional source for the longitudinal study of urban populations in France », *Popolazione e Storia*, 2 (2010), p. 17-42 et RATHIER, Carole et RUGGIU, François-Joseph, « La population de Charleville de la fin du XVII^e siècle à la fin du XIX^e siècle », *Histoire & Mesure*, XXVIII/2 (2013), p. 3-16. L'enquête a été financée par le programme ANR-06-CORP-0005 : *Mobilités, populations, familles dans la France du Nord de la fin du XVII^e siècle à la fin du XIX^e siècle* (2007-2011), dirigé par François-Joseph Ruggiu, et qui a associé l'Université de Bordeaux 3, l'Université Paris-Sorbonne et l'Université de Picardie Jules Verne. La base de données a été élaborée par Carole Rathier (ANR, Université de Bordeaux 3) à partir du programme Fichoz, créé par Jean-Pierre Dedieu (CNRS). Nous les en remercions très vivement, ainsi que Eloïse Darracq (ANR, Université de Bordeaux 3), qui a participé, avec Carole Rathier, au renseignement de la base.

lorsque l'arrivée du chemin de fer et le développement de nouvelles industries entraînent un second décollage démographique qui amène la population à plus de 12000 habitants en 1873²².

Une base de données, en cours de constitution, relie entre eux les individus mentionnés dans ces recensements, et dont le nom commence par la lettre B, grâce aux informations venues des registres paroissiaux au XVIII^e siècle et de l'état-civil à partir de 1792. Nous avons donc la possibilité, pour un échantillon d'individus correspondant à environ 10% de la population de la ville, de reconstituer les familles et d'étudier la transmission des métiers en leur sein. L'inachèvement actuel de la base nous a cependant amené à partir du recensement de 1859, qui suit cet événement important pour la vie de Charleville qu'a été l'ouverture de la première gare ferroviaire en 1858. Il en porte d'ailleurs la marque puisque plusieurs des chefs de ménage recensés travaillent pour les chemins de fer. Les ménages dont le chef, ou son épouse, ou un membre apparenté ou simplement domicilié ont un nom qui commence par la lettre B, ont été isolés et les liens de parenté ont été reconstitués grâce aux actes de naissance et aux actes de mariage. Nous nous concentrerons sur une des données de ce recensement : la mention des professions des enfants présents dans le foyer parental. Elle sera resituée dans la courbe et la moyenne durée grâce à la consultation de recensements ultérieurs (1864, 1875).

Nous comparerons la transmission professionnelle telle qu'elle apparaît au sein de ce groupe particulier avec celle qui se dégage pour l'ensemble des « ménages B » de la ville pour ce même recensement. Nous comparerons également la force de la transmission professionnelle au sein d'un autre échantillon constitué par toutes les familles, dont le chef porte un patronyme commençant par la lettre B, et qui ont compté au moins deux générations utiles²³ dans la ville entre 1696 et 1799²⁴. Ce dernier ensemble comprend trente-quatre familles et 142 individus entre lesquels la circulation des métiers peut être étudiée. Dans tous les cas, les effectifs mobilisés par cette étude restent encore modestes et nous n'avons donc pas choisi d'entrer dans une analyse statistique qui permettrait de distinguer entre les secteurs d'activités, entre les grandes catégories professionnelles, ou entre les niveaux sociaux, analyse qui en dit souvent plus sur les évolutions de la structure socioprofessionnelle de la ville que sur les mécanismes de transmission intrafamiliale des métiers²⁵. Notre démarche est beaucoup plus qualitative, centrée sur les familles, prises dans leur dimension lignagère et intergénérationnelle. Elle

²² Nous souhaitons remercier ici Yves Perret-Gentil (CNRS), qui a mené un important travail de bibliographie, ainsi que d'analyse de leur histoire, sur Charleville et le département des Ardennes.

²³ Nous désignons par ce terme, adapté de la notion d'« enfants utiles », venu de la génétique des populations (voir HEYER, Evelyne et CAZES, Marie-Hélène, « Les 'enfants utiles'. Une mesure démographique pour la génétique des populations », *Population*, 54, 1999, p. 677-691), les familles dont un ou plusieurs enfants ont atteint un âge leur permettant de s'insérer dans la structure socioprofessionnelle de la ville.

²⁴ Ces trente-quatre familles portent seulement vingt-huit patronymes mais certaines d'entre elles partagent le même nom de famille sans que soit attesté un lien de parenté ou que le degré de parenté soit connu.

²⁵ Nous avons conscience que la notion de transmission intergénérationnelle des métiers que nous utilisons ici se limite à l'observation de la similitude des métiers des pères et fils, qui est la donnée que nous livrent nos sources historiques. Elle ouvre cependant vers une série d'interrogations sur le contexte de ces transmissions et la nature même de ce qui est transmis, bien au-delà de la dimension familiale, qui ont été explorées dans un dossier récent de la revue *Sociologies*, dirigé en 2014 par Sophie Divay et Florence Legendre (<https://sociologies.revues.org/4539>).

s'appuie sur les différences entre la transmission à l'identique du métier, la transmission entre des activités proches²⁶, et, enfin, l'absence de transmission.

Les grands enfants et leurs métiers

En 1859, 514 ménages sont liés à un patronyme commençant par la lettre B. Certains sont dirigés par un chef dont le nom commence par la lettre B, qu'il s'agisse d'un homme (226)²⁷ ou d'une femme, célibataire (16) ou veuve (13)²⁸. D'autres ont pour chef un homme non B dont l'épouse porte un nom qui commence par la lettre B (178) ; ou sont dirigés par la veuve non B d'un homme B (44) ; ou, enfin, ont un chef non B qui héberge sous son toit un individu dont le nom commence par cette même lettre (37). Il peut s'agir d'un domestique ou d'un ouvrier essentiellement mais parfois aussi d'un apparenté, le plus souvent un collatéral. Les ménages B de Charleville ont déjà été étudiés pour une période allant du milieu du XVIIIe siècle au milieu du XIXe siècle²⁹. Entre 1856 et 1876, Stéphane Minvielle a observé qu'ils comprenaient en moyenne 3,25 personnes et qu'ils étaient composés de ménages nucléaires pour les trois quarts d'entre eux environ et pour un cinquième de solitaires. Ces caractéristiques sont communes à la plupart des villes et des villages de l'Europe du Nord-Ouest et Charleville ne se distingue pas en la matière. Cet ensemble de 514 ménages comprend 1703 cordonniers dont 834 (48,97%) ont une profession ou un état indiqué qu'il s'agisse d'hommes (587) ou de femmes (247) quelle que soit leur position dans le ménage. Ces professions se répartissent en activités ou états - 223 pour les hommes³⁰ et 42 pour les femmes³¹ - dont la plupart ne compte qu'un ou deux représentants et presque systématiquement moins de 10³².

En 1859, l'usage d'indiquer les métiers des enfants présents dans le foyer semble relativement récent dans les pratiques carolopolitaines. Ainsi les recensements de 1811 et de 1823, qui ont aussi été regardés pour cette étude, ne les mentionnent-ils que très exceptionnellement. Il y a 110 ménages sur 514 observés dans lesquels vivent un ou plusieurs enfants, filles ou garçons, pour lesquels un métier est mentionné. Il y a 159 enfants dans ce cas, dont 106 garçons et 53 filles. Leurs âges s'étendent de 13 à 46 ans pour les garçons (dont 52 ont moins de 20 ans) et de 12 à 45 ans pour les filles. Vingt-deux d'entre eux vivent au domicile de leur mère devenue veuve. Ce groupe d'enfants,

²⁶ Dans le sillage de Luciano Allegra, nous avons considéré que les métiers étaient proches lorsqu'ils appartenaient à un même secteur d'activité ou lorsque les compétences demandées ou les produits fabriqués pouvaient être complémentaires, par exemple, comme l'armurier et l'arquebusier, ou le tanneur et le cordonnier.

²⁷ Notons que 18 ménages sont composés d'un homme B et d'une femme B. Ils sont comptabilisés dans la catégorie des hommes B.

²⁸ Notons que quatre femmes veuves dont le nom commence par la lettre B avaient un mari dont le nom commençait également par la lettre B : Baron, veuve Briard ; Barquin, veuve Bechefer ; Marie-Jeanne Blanchemanche, veuve Bocquillon ; Marie-Jeanne Brasseur, veuve Briard.

²⁹ MINVIELLE, Stéphane, « Les ménages de Charleville aux XVIIIe-XIXe siècles », *Histoire & mesure* [En ligne], XXVIII/2 (2013), mis en ligne le 31 décembre 2016, consulté le 28 janvier 2014. URL : <http://histoiremesure.revues.org/4788>.

³⁰ Il y a 148 métiers représentés après le regroupement des différentes catégories professionnelles : apprenti, ouvrier, maître etc.

³¹ Il y a 34 métiers après le regroupement des apprenties et des ouvrières avec les femmes de la même profession.

³² Les exceptions sont les rentiers et rentières, les servantes, les journaliers et les journalières, les commis, les couturières et ouvrières couturières qui ont entre trente et soixante représentants, les cuisinières, les ouvriers menuisiers, les repasseuses, les domestiques, les ouvriers cordonniers, les garçons de magasin, les ouvriers broyeurs, les ouvriers serruriers, les débitantes qui ont plus de dix et moins de trente représentants.

jeunes et moins jeunes, peut être confronté au groupe total des enfants présents dans les 514 ménages observés et qui est de 609³³, dont la répartition selon la tranche d'âge est donnée dans le tableau n° 1.

Tableau n° 1 : La répartition des enfants dans les ménages B selon la tranche d'âge, Charleville, 1859

	Enfants avec métier	Enfants sans métiers	Total des enfants	Total des habitants
0-9 ans	0	256	256	259
10-19 ans	84	161	245	288
20-29 ans	63	28	91	322
30-39 ans	9	3	12	254
40-49 ans	3	2	5	231
50-59 ans	0	0	0	177
60-69 ans	0	0	0	107
70-79 ans	0	0	0	58
80-89 ans	0	0	0	5
90-99 ans	0	0	0	1
Inconnu	0	0	0	1
Total	159	450	609	1703

En 1859, la mention d'une activité concerne à peu près les deux tiers des enfants de 20 à 29 ans (69,23%) qui vivent encore au domicile de leurs parents, ce qui était attendu, et un tiers des enfants de 10 à 19 ans (34,28%), ce qui l'était un peu moins. La question de savoir ce que recouvre exactement la mention d'un métier pour un enfant vivant au foyer est essentielle : il n'est pas sûr que les 161 enfants de 10 à 19 pour lesquels aucun métier n'est donné n'aient réellement aucune activité productive ; et rien ne nous est dit, dans les recensements, sur le devenir du salaire gagné par les enfants pour lesquels un métier est indiqué, en particulier s'ils pouvaient le conserver ou si tout ou partie était versé, comme c'est vraisemblable, au ménage pour son entretien.

Parmi les 159 enfants concernés, très peu sont explicitement inscrits dans un apprentissage ou un cycle éducatif : ils sont onze, essentiellement des apprentis, quatre filles et quatre garçons, ainsi qu'un élève pharmacien et deux étudiants. Ils sont tous, sauf l'étudiant, qui a 22 ans, âgés de 20 ans et moins. Les 19 commis sont dans une position intermédiaire. Les 83 enfants pour lesquels le métier est précédé de « ouvriers » (55) et « ouvrières » (28 dont 19 ouvrières couturières) sont, quant à eux, largement majoritaires dans l'échantillon. Et les autres enfants (46) ont une mention

³³ Soit à peine 1,18 enfant par ménage ce qui est cohérent avec le chiffre de 3,16 personnes pour les 255 ménages dirigés par un B pour 1859 donné par Stéphane Minvielle.

d'activité professionnelle qui a la même forme que celles de chefs de ménage installés dans la ville.

La diversité professionnelle des enfants demeurés au foyer est plus faible que pour les chefs de ménage mais elle n'est pas négligeable puisque 55 métiers différents sont indiqués pour les garçons (contre 148 pour les chefs de ménage) et seulement 9 pour les filles (contre 34 pour les chefs de ménage). Ces dernières exercent presque systématiquement des activités généralement associées aux femmes, en particulier couturières (28 sur 53) mais aussi lingères (3) et repasseuses (8). Il s'agit le plus souvent des activités d'appoint dans le foyer qui sont d'autant plus importantes qu'un cinquième d'entre elles vivent dans un foyer dirigé par une veuve (10 sur 53). En revanche, les activités des pères chez qui demeurent des fils ayant un métier, couvrent une gamme étendue, qui va des journaliers (6) aux marchands (2) en passant par un fort noyau d'artisans, d'ouvriers du métal ou de commis (18). Et seuls 12 fils sur 106 vivent au domicile d'une veuve. La diversité des activités concernées indique la coexistence de logiques différentes dans le maintien au foyer de ces enfants pour lesquels un métier est mentionné. Nous retrouvons ici les logiques d'accumulation des ressources, qui sont souvent mises en avant dans l'historiographie³⁴, mais qui semblent surtout ici concerner les filles. Les autres logiques sont liées aux cycles de vie propres des familles, voire à une simple habitude de coexistence, qui peut se transmettre de génération en génération, ainsi qu'à des logiques de transmissions pratiques de techniques professionnelles qui nous intéressent ici au premier chef.

Tableau n° 2 : La transmission des métiers des pères à leurs fils présents au foyer, Charleville, 1859³⁵

	Fils
Transmission à l'identique	36
Transmission proche	14
Pas de transmission	44
Total	94

Le tableau n° 2 évalue ainsi la proximité entre le métier des pères et des fils présents au foyer quel que soit leur rang de naissance. Il montre clairement que le maintien d'un enfant dans le foyer du père ou de la mère se conjugue avec une transmission directe ou

³⁴ Les familles co-résidentes fonctionnent alors comme des structures facilitant une mise en commun de ressources permettant la survie de chacun de leurs membres ou comme des unités de production où chaque membre concourt à l'activité familiale sans que le rapport de chacun au travail soit bien individualisé. Ces processus ont été démontrés pour des populations proches des nôtres, mais en liaison avec des activités professionnelles spécifiques, par LEBOUTTE, René: « La dynamique des ménages aux XVIIIe-XIXe siècles. L'exemple de la Basse-Meuse liégeoise », dans DESAMA, Claude et ORIS, Michel (dir.): *Dix essais sur la démographie urbaine de la Wallonie au XIXe siècle*, Bruxelles, Crédit Communal, 1998, p. 163-196. Ce phénomène est particulièrement à l'œuvre en milieu rural, voir BOUDJAABA, Fabrice (dir.), *Le travail et la famille en milieu rural (16e-20e siècles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

³⁵ Les métiers des pères ont été relevés à la naissance du fils, dans la plupart des cas, parfois à son mariage, et quelquefois dans les deux cas. Les cas où les mentions sont différentes d'un acte à l'autre existent mais sont très rares.

proche du métier élevée (53,19%)³⁶. Elle est souvent exactement à l'identique. Nous retrouvons ainsi à Charleville des cas de figure bien connus de l'histoire socioprofessionnelle du XIXe siècle, comme celui des Barca, originaires du village d'Aurigeno, dans le Tessin, dont le père et le fils aîné, tous les deux appelés Jean-Baptiste, âgés de 48 et 24 ans, sont poêliers fumistes. La famille est toujours présente en 1875 et le plus jeune des fils de 1859, Victor, à présent âgé de 27 ans perpétue la tradition professionnelle familiale au domicile de sa mère, devenue veuve. Agés de 20, 15 et 14 ans en 1859, les trois fils aînés de Pierre Benit, 44 ans, ouvrier brossier, originaire de Verdun, où sont également nés sa femme et tous ses enfants, sont tous ouvriers brossiers. Une sœur Anne ou Annette, 19 ans, est ouvrière brossière et seul le benjamin de la fratrie, Eugène, âgé de dix ans, ne travaille pas (encore) dans cette activité. Mais, en 1875, le recensement de Charleville montre que, lui aussi, est devenu ouvrier brossier. Il vit alors avec son père, Pierre, âgé de 61 ans, dans le foyer de sa sœur, qui est à présent sans profession et épouse d'un ajusteur. Alors que deux frères, Pierre et Jean-Baptiste, n'apparaissent plus dans le recensement, le troisième, Adolphe a fondé son propre foyer et a continué dans la même activité. Un autre fils de Pierre Benit, Armand, brossier, apparaît dans le recensement de 1875, et son fils aîné, Pierre, âgé de 15 ans seulement, est déjà entré dans cette profession. L'acte de naissance d'Armand, en 1839, à Verdun, atteste que le premier Pierre Benit était déjà ouvrier brossier dans cette ville, et qu'il est sans doute venu à Charleville, attiré par l'essor des brosseries dans les premières décennies du XIXe siècle. Le cas des Benit est exceptionnel car ils forment le seul ménage de l'échantillon dans lequel il y a trois fils pour lesquels un métier apparaît et nous observons par ailleurs, chez eux, une continuité professionnelle sur trois générations. Ils sont 21 pères à avoir deux fils présents au foyer mentionnés avec un métier, dont 4 seulement font apparaître exactement le même métier pour le père et les deux fils, et quatre un métier proche. L'augmentation du nombre de fils amène donc une relative dispersion des professions de la famille, encore accentuée avec l'entrée des filles sur le marché du travail, mais qui puise, comme Paul-André Rosental l'a démontré en s'appuyant sur l'enquête Tra, dans un stock professionnel commun³⁷.

La famille Bailly offre, sur ce point, une configuration intéressante. Le père, Gérard David, âgé de 76 ans, vivant rue de Bourbon, est toujours qualifié de maître menuisier en 1859. Il a gardé chez lui quatre de ses cinq enfants vivants à Charleville, dont trois ont des professions : Antoine, 46 ans ; Victor, 43 ans, tous les deux menuisiers ; et, enfin, Eléonore, 45 ans, repasseuse. Une autre de ses filles, Joséphine, 44 ans, s'est, en revanche, mariée à Charles Joseph Stavelot, qui travaille dans une profession proche, puisqu'il est peintre en bâtiment, et que le deuxième de leurs sept enfants, Paul, 15 ans est déjà apprenti peintre. En 1860, la situation de la famille, répartie dans deux ménages, dont l'un porte le patronyme familial, n'a pas changée. En revanche, en 1865, le ménage de Gérard David a disparu remplacé, rue de Bourbon, sans doute dans le même domicile, par celui d'un de ses fils Victor, menuisier, toujours célibataire, qui héberge sa sœur Eléonore, indiquée sans profession sans doute à tort. Le ménage de Charles Joseph Stavelot et de Joséphine Bailly, domicilié rue Sainte-Catherine, compte à présent huit enfants dont les aînés ont grandi : la première fille, Théodorine, est ouvrière couturière, les deux fils suivants, Paul et Henri, sont ouvriers peintres le troisième Edmond, menuisier, a repris le métier de son grand-père et de son oncle Victor. Les quatre derniers, Eugène, 14 ans, Marie, Julie, et le dernier-né, sont trop jeunes pour avoir une activité. En 1875, les deux ménages Bailly qui se maintiennent dans la ville sont dirigés par deux femmes : Eléonore, 61 ans, repasseuse, toujours installée rue Bourbon ; et sa sœur Joséphine, devenue veuve, toujours installée rue Sainte-Catherine, est qualifiée à présent de rentière. Cinq de ses enfants vivent avec elle : Théodorine, 32 ans, est

³⁶ En l'état de l'enquête, la comparaison du métier des mères et de leurs filles est rendu difficile par le sous-enregistrement des professions des femmes mariées. Sur les 750 femmes de 12 ans et plus de notre échantillon, 503, dont 359 épouses, n'ont pas d'activité mentionnée, contre 247 qui en ont une, dont 60 chefs de famille, 53 enfants, et seulement 34 épouses.

³⁷ ROSENTAL, Paul-André: *Les sentiers invisibles*, op. cit., p. 121-126.

devenue repasseuse, comme sa tante Eléonore et sa sœur Julie, 17 ans ; les deux fils Paul et Henri, qui sont peintres ; et Eugène, qui est le premier à changer réellement d'orientation en devenant employé de commerce. L'exemple des Bailly est intéressant en ce qu'il semble acquis, au fil des générations, que les enfants demeurent assez longtemps au domicile des parents ; et il met aussi en évidence une circulation des activités entre les individus et entre les branches d'une même famille qui est aussi un phénomène perceptible chez d'autres familles de l'échantillon.

Cinquante-quatre des 106 garçons (51%) sont encore présents cinq ans plus tard dans le recensement de 1864³⁸. Trente-six d'entre eux ont conservé la même activité dont onze seulement sont devenus des chefs de ménage ce qui signifie que les deux tiers sont toujours membres du ménage parental. Certains ont cependant connu une évolution dans la hiérarchie de leur activité. Charles Siège, ouvrier tailleur en 1859, vivant au domicile de son père, Jean Christian, lui aussi tailleur d'habits, est devenu marchand tailleur d'habits en 1864. Il vit alors, à 26 ans, chez sa mère, Catherine Bleury, sans profession. Seuls dix des cinquante-quatre garçons exercent une activité différente de celle mentionnée en 1859 dont trois, dont l'étudiant, un chef de cuisine et un journalier, sont à présent indiqués sans profession, peut-être parce qu'ils vivent encore au domicile parental. Les autres ont changé de secteur comme un fermier et un commis devenus tous les deux employés du chemin de fer. Pour les huit derniers, l'activité mentionnée en 1864 est proche de celle de 1859 et tient aussi à une évolution des métiers, comme pour Jules Cordier, ouvrier cloutier, devenu ouvrier tréfileur cinq ans plus tard.

Pour conclure sur ce point, un tiers à peu près (32) des 106 garçons de 1859 se retrouvent dans le recensement de 1875 dont 19 sont devenus à leur tour chefs de ménages³⁹. La majorité d'entre eux (18) a une activité rigoureusement identique à celle de 1859 avec seulement l'évolution qualitative déjà notée et cinq autres une activité proche. Un seul, le peintre Edouard Brasseur, est toujours qualifié d'ouvrier. Sur les neuf qui ont changé d'activité, dont un serrurier devenu rentier, deux autres sont entrés dans les chemins de fer et deux jeunes commis de 1859, Léon Bourgeois et François Xavier Jacob, sont devenus employés de banque à l'approche de la trentaine⁴⁰. En tout, seize des 106 garçons de 1859 ont la même activité ou une activité proche indiquée dans les trois recensements. Pour les enfants qui restent au foyer de manière prolongée ou qui demeurent à Charleville le métier reçu pendant qu'ils étaient adolescents ou jeunes adultes au foyer parental a été conservé sans doute la vie durant. Mais cela ne doit pas dissimuler que presque 90% des enfants, soit ont changé d'activité, pour une minorité d'entre eux, soit ont quitté la ville, soit sont morts.

La reconstitution des liens de famille entre les individus portant un patronyme commençant par la lettre B, grâce aux actes de naissance et de mariage, montre que tous les enfants des chefs de ménage recensés en 1859 ne vivaient pas au foyer parental. Certains d'entre eux s'étaient déjà installés dans leur propre foyer à l'occasion le plus souvent de leur mariage. Le tableau 3 compare le métier de pères vivants en 1859 et de leurs fils vivant dans la ville mais qui se sont installés dans leur propre foyer.

³⁸ Sur la mobilité à court et moyen terme à Charleville dans les années 1860, voir BOUDJAABA, Fabrice et GOURDON, Vincent: « Quitter Charleville dans les années 1860-1870 », *Histoire & mesure* [En ligne], XXVIII/2 (2013), mis en ligne le 31 décembre 2016, consulté le 28 janvier 2014, qui notent qu'un tiers des personnes de plus de six ans, est parti dans les cinq années entre 1864 et 1869 (p. 97-98). Dans l'échantillon de 1864-1869, les 14-20 ans sont 41,6% à être partis de la ville et les 21-30 ans sont 41,3 % (p. 104).

³⁹ Huit d'entre eux n'étaient pas là en 1864.

⁴⁰ Edouard Binet et Charles Blairon.

Tableau n° 3 : La transmission des métiers des pères à leurs fils sortis du foyer, Charleville, 1859

	Fils
Transmission à l'identique	7
Transmission proche	2
Pas de transmission	9
Total	18

La première indication de ce tableau est que le nombre de pères vivants qui ont un ou plusieurs fils qui travaillent dans la même ville qu'eux est faible⁴¹. Il y a 226 hommes B chefs de ménage dans notre échantillon, couvrant, comme nous l'avons vu, une large gamme de métiers. Comme le montre le tableau 4, un nombre non négligeable d'entre eux, 138, était pourtant âgé de plus de 40 ans et se trouvait donc susceptible d'avoir un fils autonome dans la ville.

Tableau n° 4 : La répartition par âge des 226 hommes chefs de ménages dont le nom commence par la lettre B, Charleville, 1859

	Hommes B
20-29	36
30-39	52
40-49	60
50-59	36
60-69	25
70-79	15
80-89	2
Total	226

⁴¹ Voir ALTER, Georges et CAPRON, Catherine, « Leavers and Stayers in the Belgian Ardennes », dans VAN POPPEL, Frans, ORIS, Michel et LEE, James (éd.), *The road to independence : leaving home in western and eastern societies, 16th-20th centuries*, Berne, Peter Lang, 2004, p. 117-141, qui ont mis en évidence la tendance des jeunes gens de la commune rurale de Sart dans l'est des Ardennes à demeurer tardivement au domicile parental et le fait que peu de jeunes célibataires résident en dehors du foyer de leurs parents. Nous retrouvons ce trait à Charleville dans un contexte socioéconomique différent et dans une zone urbaine qui implique que les logements disponibles sont plus nombreux et plus diversifiés que dans les campagnes.

Pourtant, dans l'état de nos connaissances, seuls 15 pères ont un ou plusieurs fils qui vivent installés à Charleville en dehors de chez eux⁴². Ce nombre de fils sortis du foyer parental est trop petit pour en tirer des conclusions bien fermes mais les proportions sont à peu près identiques que pour les fils qui vivaient dans le ménage de leur père et légèrement en faveur de la transmission identique ou proche. L'extension de la recherche aux personnes sorties du foyer montre que, si la circulation des activités pouvait être verticale, comme chez les Bailly, elle pouvait être également horizontale, comme chez une partie des Badré de Charleville. Si ce patronyme est relativement répandu dans la ville, et dans les Ardennes, il est surtout porté par les enfants de Joseph Badré, originaire de la ville de Revin, située un peu au nord de Charleville, dans la vallée de la Meuse. Agé de 79 ans en 1859, ce dernier apparaît comme rentier, marié à Anne Joseph Déhu. Les actes de naissance de ses enfants indiquent qu'il était cabaretier. Chez lui vivent encore deux de ses enfants : Edouard, 26 ans, ouvrier pontonnier, et Maria, 16 ans, sans profession. Mais cinq autres enfants de Jean Joseph Badré vivent dans des ménages de la ville : une de ses filles, Clara, 36 ans, est la veuve d'un pontonnier ; le premier fils, Achille, 34 ans, est commis et l'est resté au moins jusqu'en 1875 où il apparaît avec cette dénomination professionnelle ; le deuxième fils, Auguste, 32 ans, est aussi pontonnier. La place de la Meuse dans l'activité des Badré est confirmée par les métiers des gendres vivants de Joseph : sa fille aînée, Pauline, 39 ans, est la femme d'un marchand épicier, né à Dinant, en Belgique ; la deuxième, Octavie, 38 ans, est la femme d'un batelier lui aussi belge, originaire de Philippeville, à quelques kilomètres de la frontière française, et elle est qualifiée de marchande épicière ; enfin, Laure, âgée de 30 ans est l'épouse d'un entrepositaire, né à Monthermé, ville située sur la Meuse, entre Charleville et Revin. L'axe de la Meuse et la diffusion de métiers commerciaux, qui pourraient être complémentaires, caractérisent donc l'activité professionnelle des Badré, fils et filles. Six ans plus tard, la dernière fille de Joseph et d'Anne Joseph, Maria, 23 ans, est apparue dans le recensement de 1865, mariée à un marchand ferblantier. Les professions de ses frères ont évolué mais en restant dans le périmètre établi du vivant de Joseph : Achille est toujours commis ; Edouard est resté pontonnier et son aîné, Auguste, n'est plus pontonnier, mais cafetier, sans doute à la suite de son père ; le mari de Pauline est à présent débitant et les maris d'Octavie et Laure n'ont pas changé de profession.

Une reproduction moindre dans l'ensemble de la population

Le lien relativement fort entre famille et profession qui est observable chez les enfants restés au foyer ou vivant dans la même ville que leur père, disparaît cependant quand nous abordons le métier qu'avaient les pères de l'ensemble des 226 hommes B chefs de ménages vivant à Charleville en 1859. Soixante-quatorze sont nés à Charleville, 80 dans un village ou une ville des Ardennes, 27 dans un autre département français, 34 à l'étranger⁴³. L'importance du nombre des inconnus ne dissimule pas le fait que la transmission est à présent minoritaire qu'elle soit directe (23,27% des 116 cas connus) ou proche (16,37%). Et seuls treize métiers⁴⁴, sur les soixante dont sont revêtus les pères, sont concernés par une transmission à l'identique.

⁴² Il y a, en tout, 497 personnes de toutes les catégories (hommes chefs de ménages ; épouses ; domestiques ; hébergés ; veuves) dont le nom commence par la lettre B : 155 sont les seuls dans la ville à porter leur patronyme, ce qui indique qu'ils n'ont pas de parents patronymiques en dehors, éventuellement, de leur propre ménage et 109 seulement ont un lien de parenté avéré (père, mère, fils, fille, frère, sœur). Les informations manquent, à ce stade, pour 233 personnes dont le patronyme est porté par d'autres Carolopolitains mais avec lesquels les éventuels liens de parenté n'ont pas été reconstitués.

⁴³ Le lieu de naissance n'a pu être identifié pour 11 personnes.

⁴⁴ Il s'agit bien ici des métiers, abstraction faite des différences de statuts : contrôleur des impôts indirects, couvreur, ferronnier, jardinier, journalier, maçon, maître batelier, marbrier, menuisier, perruquier, serrurier, tailleur et tonnelier.

Tableau n° 5 : L'origine des métiers des 226 hommes « B » chefs de ménage, Charleville, 1859

	Total des hommes B chefs de ménages, 1859	Total des hommes B chefs de ménage, nés à Charleville	Total des hommes B chefs de ménage, nés en dehors de Charleville
Transmission à l'identique	27	20	7
Transmission proche	19	8	11
Pas de transmission	70	34	36
Inconnu	110	12	87
Total	226	74	141

Cette transmission faible dans la population globale se retrouve au XVIII^e siècle. Nous avons reconstitué toutes les familles dont le patronyme commençait par la lettre B sur l'ensemble du siècle⁴⁵. Seules trente-quatre d'entre elles ont compté au moins deux générations dans la ville ce qui est peu et souligne encore la forte mobilité dont Charleville était animée. Vingt-et-une familles n'en ont compté que deux ; dix ont compté trois générations ; et trois seulement se sont maintenues dans la ville sur quatre générations. Sur ces trente-quatre familles, dix-huit ne permettent d'observer aucune transmission de métier ; douze n'ont qu'une seule transmission d'un métier d'un père à un fils ; trois en ont deux (soit à deux fils de la même génération, soit à deux générations) ; et une famille montre trois transmissions.

Si nous descendons à l'échelle des pères, la plupart d'entre eux, vingt-neuf exactement, ont seulement 1 fils adulte exerçant un métier dans la ville ; ils sont neuf à en avoir deux et cinq à en avoir trois. Au sein de nos familles, vingt-et-un fils exercent le même métier de leur père. En considérant qu'il y a cinquante-sept fils, la transmission du métier du père, si elle est courante, n'est pas systématique. Il est de plus remarquable qu'aucune famille ne voit la transmission d'un métier de père en fils sur trois générations. Les métiers qui sont transmis sont, par fréquence d'apparition du plus fréquent au moins fréquent : armurier, marchand, laboureur, cloutier, tonnelier, couvreur, soldat, blanchisseur. Cinq fils ont un métier qui peut être considéré comme proche de celui de leur père : les associations de métiers sont alors armurier-arquebusier, cloutier-armurier, armurier-damasquiner, faiseur de bas-chapelier. Il arrive également que certains métiers soient partagés par l'ensemble des frères, comme ceux de blanchisseur, marchand, plafonnier, armurier, couvreur ou cordonnier, et que, dans certains cas, ce métier partagé ait été aussi transmis du père comme chez les Bartaut (blanchisseur et plafonnier), les Bida (marchand), les Bastien (armurier), ou les Berzet (couvreur et marchand). Il s'agit de familles où il y a donc une certaine patrimonialisation des métiers ou, plutôt, une certaine tradition familiale d'exercice d'un métier.

⁴⁵ Le stock de familles dont le patronyme commence par la lettre B est de 101 entre 1696 et 1711 ; 80 entre 1745-1755 ; et 82 entre 1782-1791.

Tableau 6 : Les transmissions des métiers au sein des familles B de Charleville au XVIIIe siècle

	Père-Fils	Beau-père-Gendre	Gendre-beau-frère
Métier identique	21	8	12
Métier différent	31	50	39
Métier proche	5	2	9
Total	57	60	60

Dans la majorité des familles, au contraire, il n'y a aucune transmission de père en fils et aucun partage de métier entre frères. Les métiers qui ne sont jamais transmis de père en fils sont ceux de manouvrier et de pêcheur. Ce sont des métiers qui ne nécessitent pas d'apprentissage spécifiques et qui n'entraînent pas un enrichissement notable. Ils étaient donc certainement moins enclins à devenir des objets de patrimonialisation, au contraire des métiers d'armurier ou de cloutier, par exemple.

La reconstitution des familles opérées pour le XVIIIe siècle permet d'ajouter un élément supplémentaire d'analyse. Vingt-huit familles sur trente-quatre ont intégré des gendres, dont le nombre total est de soixante. Onze pères n'ont d'ailleurs eu que des gendres. Huit de ces soixante gendres seulement ont le même métier que leur beau-père et la moitié d'entre eux entrent dans des familles où les pères n'ont pas transmis leur métier à un fils ou n'ont pas eu de fils. Les métiers les plus partagés avec le beau-père sont ceux de marchand, de cloutier et tailleur d'habits. Cependant, la majorité des gendres a un métier différent, dont deux ont seulement un métier proche de celui du beau-père (arquebusier-armurier et aubergiste-cabaretier). Nous pouvons aussi analyser la place des gendres par rapport à leur(s) beau-frère(s). Douze des soixante gendres ont ainsi des métiers identiques à leur beau-frère, que ce dernier soit un frère de leur femme ou un mari d'une sœur de celle-ci.⁴⁶ Neuf gendres ont des métiers proches de leur beau-frère : ils forment des associations de roulier-voiturier, ébéniste-damasquiner, tailleur-tanneur, cloutier-armurier, armurier-cloutier-arquebusier. Toutes familles où des gendres ont le même métier qu'un beau-frère sont aussi les familles où le métier du père est transmis à un fils comme chez les Bartaut, les Bida, les Bastien et les Berzet. Les gendres pouvaient donc avoir le même métier que leur beau-père et beau-frère. Mais cette situation n'est pas la plus répandue et les gendres avaient souvent aussi leur propre héritage familial à valoriser.

Conclusion

L'ensemble des éléments que nous commençons à dégager autour de Charleville entre la fin du XVIIe siècle et la fin du XIXe siècle, prouve une réelle instabilité de la population urbaine, y compris à court, voire à très court terme, comme l'ont montré Fabrice Boudjaaba et Vincent Gourdon. Les familles capables de se maintenir dans la ville sur plus de deux générations semblent rares et, d'ailleurs, les patronymes B présents au XVIIIe siècle ne se retrouvent que partiellement au milieu du XIXe siècle. Les effets sur la transmission professionnelle intergénérationnelle sont réels. Nous retrouvons donc pour Charleville des conclusions que nous avons mises en avant pour Paris dans la seconde moitié du XVIIe siècle et que Luciano Allegra a aussi développées pour Turin à l'époque napoléonienne : « L'image stéréotypée d'une transmission presque automatique du 'métier de famille' de génération en génération... [est démentie] avec éclat »⁴⁷. S'il y a

⁴⁶ Les métiers concernés sont ceux de soldat, marchand, cordonnier, capitaine, cloutier.

⁴⁷ RUGGIU, François-Joseph: « Tel père, quel fils ?... », *op. cit.*, p. 582 ; ALLEGRA, Luciano: « Un modèle de mobilité sociale préindustrielle... », *op. cit.*, p. 464.

peu de 'métier de famille', il y a bien, en revanche, des familles au sein desquelles les métiers se transmettent, qui sont aussi les plus stables et qui sont celles où les enfants restent plus longtemps au foyer. La diversité des métiers concernés, plus grande au XIXe siècle qu'au XVIIIe siècle, semble indiquer que ce phénomène se produit indépendamment du métier ou de la nature même de l'activité. Le développement de la base de données « Charleville », en particulier le couplage des informations liées aux témoins des déclarations de naissance et des mariages civils⁴⁸, voire des baptêmes et des mariages religieux, et une analyse des adresses, ainsi qu'une plongée dans les actes notariés conservés pour la ville nous permettra de mieux comprendre les profils démographiques et sociaux de ces familles qui cumulent sédentarité, transmission des métiers, et peut-être, aussi, proximité résidentielle. Elles tendent alors à construire ces noyaux stables des populations urbaines dont l'existence a été mise en avant mais dont la nature est encore explorer⁴⁹.

⁴⁸ Voir, par exemple, GOURDON, Vincent: « Les témoins de mariage civil dans les villes européennes du XIXe siècle : quel intérêt pour l'analyse des réseaux familiaux et sociaux ? », *Histoire, Economie, Société*, 2 (2008), p. 61-87 ou GRANGE, Cyril: « The choice of wedding ceremony witnesses by parisian Jews : integration into greater society and socioprofessional cohesion (1875-1914) », *The History of the Family*, 10 (2005), p. 21-44.

⁴⁹ FARCY, Jean-Claude, et FAURE, Alain: *La mobilité d'une génération de Français*, op. cit., p. 159.